

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22.

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSCRIPTIONS :

Annunces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

en traite de gre a gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gieffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 11 Décembre 1888

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 15 novembre dernier, a autorisé M. Guido Fausti, Secrétaire de la Légation de Son Altesse Sérénissime près le Saint-Siège, à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, qui lui a été conférée par S. M. la Reine Régente d'Espagne.

Le Prince, par Ordonnance du 23 du même mois, a nommé M. Jacques Jean-Baptiste-Jérôme Talma, Receveur de l'Enregistrement, en remplacement de M. Alexis Jean-Baptiste Raisseguier, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

S. A. R. M^{me} la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, et S. A. le Prince Charles d'Urach-Wurtemberg, venant de Stuttgart, par la voie de Gênes, sont arrivés au Palais de Monaco le mercredi 5 décembre, à 7 heures du soir.

Leurs Altesses ont été reçues à la gare de Monaco par S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Secrétaire Général, M. le Maire de la ville, et M. le L^{Colonel} Comte d'Orémieux, Aide de Camp de S. A. S. le Prince.

La Société Philharmonique, à l'occasion de l'arrivée de S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, lui a donné, dimanche, une sérénade, à 8 heures et demie du soir.

MM. de Loth, président, Jean et Adolphe Blanchy, secrétaire et trésorier, et Testa, chef de musique de la Société, ont eu l'honneur d'être reçus par Madame la Duchesse, et lui ont offert un superbe bouquet aux couleurs nationales. Son Altesse Royale a remercié gracieusement la Société de sa respectueuse démarche, et les cris de Vive le Prince Charles III! Vive la Princesse Florestine! Vive le Prince Karl! répétés par les membres de la Société et la foule qui se trouvait sur la place du Palais, ont clos cette belle soirée.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée solennellement dans notre Cathédrale. La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, ont exécuté une belle messe de M. Léo Delibes. A l'Offertoire, M. Aspluga a dit l'*Ave Maria* de M. G. Vuidet.

M. le chanoine Castaing a, aux Vêpres pontificales, fait un sermon sur le dogme de l'Immaculée Conception, qu'il a traité d'une façon aussi élégante que savante. L'éloquence de l'orateur chrétien a fait grande impression sur son pieux auditoire.

Mardi dernier est morte à Monaco M^{lle} Marie-Josèphe Langlé, née ici le 22 juin 1816. C'était la dernière représentante, dans la Principauté, d'un nom que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer.

La famille de Langlé, originaire de Picardie, était venue, au xvii^e siècle, se fixer en Italie d'abord, puis à Monaco. De cette famille est issu Honoré-François-Marie Langlé, né chez nous en 1744.

François Langlé (c'est ainsi qu'il est connu) étudia la composition à Naples et fit ses études d'harmonie, d'accompagnement et de contre-point au Conservatoire de la *Pietà dei Turchini*, sous la direction de Cafaro. Il demeura ensuite plusieurs années à Gênes en qualité de directeur du théâtre et du concert des nobles, puis vint à Paris en 1768, où il donna des leçons de clavecin, de chant et de composition, et se fit une existence honorable.

Langlé mourut à Villiers le-Bel, près Paris, le 20 septembre 1807. On a de lui plusieurs ouvrages dramatiques : un *Traité d'harmonie et de modulation* et un *Traité de la basse sous le chant*, précédé de toutes les règles de la composition, un *Traité de la fugue*, et une *Nouvelle Méthode pour chiffrer les accords*.

Fétis consacre un long article à notre compatriote dans sa *Biographie des musiciens*.

Nous sommes heureux d'apprendre que la C^{ie} des chemins de fer, reconnaissant les inconvénients que présentent pour le commerce monégasque l'insuffisance des hangars et des quais de la gare des marchandises de Monaco, et le trop faible développement des voies de service, étudie en ce moment un projet ayant pour but d'y remédier autant que possible, étant donnée l'exiguïté du périmètre disponible.

Réparons une omission commise involontairement dans notre numéro du 4 de ce mois en citant le chef mécanicien Bima et les ouvriers de la source Marie, comme ayant été des premiers à aider le personnel du train en détresse à déblayer la voie ferrée, sur laquelle l'ouragan avait précipité un disque.

Jusqu'au 21 décembre, le soleil descendra encore au sud de l'Equateur; à cette date, il atteindra 23°27' de déclinaison australe, puis il remontera vers le nord.

Sa déclinaison est de 24°56' au 1^{er}, et le 31 de 23°3'.

C'est le 21 décembre que le soleil entre dans le signe zodiacal du Capricorne, à son écartement maximum de l'équateur; ce phénomène marque le commencement de la saison d'hiver.

Le premier courant, le jour était de 9 heures 11 minutes, il sera de 8 heures 56 minutes le 22, et de 8 heures 59 minutes le 31 décembre 1888.

Le jour décroît donc de 15 minutes du 1^{er} au 22 et croît de 3 minutes du 22 au 31. A Paris, la diminution égale à 19 minutes, et l'augmentation de 5 minutes.

Nous avons depuis le 6 jusqu'au 13 des phénomènes assez rares, car un essaim d'étoiles filantes émane des constellations des Gémeaux et du Petit-Lion. Ce flux météorologique, autrefois d'une grande intensité, est actuellement peu fourni.

Le cinquième astre chevelu de l'année a été découvert par M. Barnard, de l'observatoire de Leck (Californie), le 2 septembre dernier.

Cette comète, qui se trouve dans la constellation du Petit-Chien, ne passera qu'en janvier au périhélie, ou point de son orbite le plus rapproché du soleil.

Actuellement, elle est à sa moindre distance de la terre, au ciel du sud-ouest de l'étoile variable de troisième grandeur, Mera ou Baleine, et au nord-ouest du petit quadrilatère de cette constellation.

Etant à la limite de visibilité à l'œil nu, elle est distincte à la jumelle et peut-être étudiée dans ses détails avec une faible lunette.

Son noyau gros, mais très diffus, est entouré d'une épaisse chevelure; une queue de faible longueur, traînée lumineuse aux bords parallèles, suit cette nébulosité blanchâtre.

Le mouvement apparent de la comète est dirigé vers l'ouest.

Les amateurs de merveilles célestes peuvent donc facilement observer ce nouvel astre chevelu, avant qu'il s'enfonce dans le noir abîme de l'infini, à la rencontre d'un nouveau soleil.

Nous lisons dans le *Matin* :

Le cercle des Etrangers de Monaco] a donné jeudi le troisième concert classique, sous la direction d'Arthur Steak. Superbe salle et succès énorme pour l'orchestre ainsi que pour son chef, grâce à la parfaite exécution des œuvres interprétées.

La symphonie de Mozart a été exécutée avec un brio parfait; très applaudie l'ouverture de Sigurd, ainsi que les fragments du septuor de Beethoven. Les solistes, MM. Prouven, clarinette; Seigle, basson; Bricoux, cor, ont fait merveille. La fameuse cadence par tous les violons a été saluée d'applaudissements unanimes.

La Cousine Jeanne, dans son article de mode pratique du supplément du *Petit Journal* donne, au sujet des cadeaux de jour de l'an, les conseils suivants à ses lecteurs :

Aux gens pressés, les fleurs offrent toujours la ressource la plus pratique. De plus, ce genre de présent a l'avantage de n'être jamais offensant, à quelque genre de personne qu'il s'adresse. Malheureusement, dans certains pays éloignés des centres, il n'existe pas de bouquetiers. Sait-on, en ce cas, qu'il suffit d'envoyer un mandat-poste et une adresse à Nice ou dans une ville quelconque du Midi ?

Les fleuristes du pays sont consciencieuses, habituées à ces usages, et expédient pour la somme que vous mettez à leur disposition un envoi de fleurs coupées, en bannes ou paniers, qui arrive à destination en parfait état. C'est la grande mode du moment. J'ajoute que les roses du Midi et leurs sœurs d'autres espèces jouissent de parfums d'une douceur proverbiale et délicieuse.

Ce conseil est facile à suivre à Monaco où les roses sont en abondance.

Jeudi 13 décembre 1888, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
4^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Symphonie en ut mineur Beethoven.
A. Allegro con brio — B. Andante con moto — C. Allegro e presto.
Ouverture du *Vaisseau Fantôme*... R. Wagner.
Le Songe d'une Nuit d'été, fragments Mendelssohn.
A. Allegro appassionato — B. Andante tranquillo — C. Scherzo.
Le Rouet d'Omphale C. St-Saëns.
Marche hongroise de la *Damnation de Faust* Berlioz.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

NOTICE A L'USAGE DES DÉPOSANTS

Tout déposant, muni d'un livret de la Caisse d'épargne postale, peut continuer ses versements et opérer ses retraits de fonds dans les bureaux de poste de la Principauté.

Délivrance des livrets. — La délivrance des livrets est opérée gratuitement par l'intermédiaire de tous les bureaux de poste, ouverts tous les jours au service de la Caisse d'épargne, en France, en Algérie, en Tunisie, à Alexandrie, à Port-Saïd (Égypte) et à Tanger (Maroc).

Les mineurs sont admis à se faire ouvrir des livrets sans l'intervention de leur représentant légal. Ils peuvent également retirer, sans cette intervention, mais seulement après l'âge de seize ans révolus, les sommes figurant sur les livrets ainsi ouverts, sauf opposition de la part de leur représentant légal.

Les femmes mariées, quel que soit le régime de leur contrat de mariage, sont admises à se faire ouvrir des livrets sans l'assistance de leurs maris, et elles peuvent retirer, sans cette assistance, les sommes inscrites aux livrets ainsi ouverts, sauf opposition de la part de leurs maris.

Nul ne peut être titulaire, à la fois, de deux livrets de la Caisse nationale ou d'un livret de cette Caisse et d'un livret de Caisse d'épargne privée. Le titulaire d'un livret de Caisse d'épargne privée peut demander et obtenir, sans frais, par l'entremise d'un bureau de poste quelconque, le transfert de son compte à la Caisse d'épargne postale.

Intérêts. — Un intérêt de 3 p. % est servi aux déposants par la Caisse d'épargne. Cet intérêt part du 1^{er} ou du 16 de chaque mois, après le jour du versement. Il cesse de courir à partir du 1^{er} ou du 16 qui a précédé le jour du remboursement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêts.

Montant des versements. — Chaque versement ne peut être inférieur à un franc.

Tout versement doit être d'une somme ronde, en francs, sans centimes.

Toute personne qui, sans être en mesure d'opérer le versement minimum de un franc, désire se créer des épargnes, peut acheter des timbres-poste ordinaires à 5 ou à 10 centimes et les coller, jusqu'à concurrence d'une somme de un franc, dans l'encadrement ménagé sur des formules dites : *Bulletin d'épargne*.

Les bulletins d'épargne, ainsi revêtus de timbres-poste intacts, d'une valeur de un franc, sont reçus comme numéraire, soit séparément, soit comme appoint d'un versement en espèces. Le même déposant peut verser, en une ou plusieurs fois, jusqu'à 10 francs par mois en bulletins d'épargne.

Les formules de bulletins d'épargne sont mises gratuitement à la disposition du public dans les bureaux de poste. Il peut en être délivré dix exemplaires à la fois à la même personne.

Le compte ouvert à chaque déposant ne peut excéder le chiffre de 2,000 francs, versés en une ou plusieurs fois.

Constatations des versements. — Toute somme versée à un receveur des postes à titre de premier versement donne lieu à la délivrance immédiate d'une quittance à souche.

Le livret est remis au déposant contre la restitution de cette quittance, dans un délai de trois jours (non compris le jour du versement et les dimanches). Ce délai est augmenté, en Algérie et en Tunisie, du temps exigé pour l'échange des correspondances entre le lieu de dépôt et le chef-lieu du département. Si le déposant le demande, son livret lui est remis à domicile, sans frais, par l'entremise du facteur.

Tout versement ultérieur peut être effectué par le titulaire d'un livret de la Caisse d'épargne ou par un tiers quelconque porteur de ce livret. La partie versante doit s'assurer, avant de quitter le bureau, que la valeur des timbres-épargne appliqués sur le livret représente bien le montant intégral du dépôt, et que ces timbres ont été frappés du timbre à date et revêtus de la signature de l'agent des postes.

Remboursements. — Tout déposant qui veut se faire rembourser soit la totalité, soit seulement une portion quelconque de son compte courant, doit adresser directement au Directeur général des Postes et des Télégraphes, à Paris, une demande de rem-

boursement rédigée sur une des formules spéciales qui sont à la disposition du public dans tous les bureaux de poste et qui diffèrent suivant que le remboursement est partiel ou intégral. Le remboursement est autorisé, autant que possible, par le retour du courrier, le paiement n'en est effectué que lorsque l'identité du bénéficiaire est dûment établie.

La demande de remboursement doit être signée par le titulaire du livret, ou par une personne dûment accréditée pour le représenter. Quand le titulaire du livret ne sait ou ne peut signer et que son identité est constante, la demande de remboursement peut être certifiée par le receveur; mais, plus tard, la quittance doit être certifiée et signée par deux témoins.

Il est recommandé, en vue d'éviter des retards, de faire indiquer par le receveur des postes, sur les demandes de remboursement, le lieu, la date et le montant du dernier versement, lorsque ce versement a moins de quinze jours de date.

Dans le cas de force majeure, des décrets rendus, le Conseil d'Etat entendu, peuvent autoriser la Caisse d'épargne à n'opérer les remboursements que par acomptes de 50 francs au minimum et par quinzaine.

(A suivre)

COURRIER DE LA SEMAINE.

C'est avec joie que nous commençons aujourd'hui cette chronique hebdomadaire, en saluant S. A. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg dont l'arrivée a mis le comble à l'allégresse de la population monégasque, heureuse de revoir, à côté de notre bien-aimé Souverain, Celle dont les qualités brillantes de l'esprit et du cœur ont fait, autant que sa naissance, une Princesse chérie de la Principauté.

Que si notre humble hommage paraissait bien peu de chose auprès de l'unanime concert de louanges dont Elle est l'objet de la part des sujets du Prince Charles III, nous répondrions par ce simple apologue :

« Il y avait une fois — cela commence comme un conte de fées — une académie dont les statuts prescrivait à ceux qui y étaient admis, de penser beaucoup, d'écrire peu et de parler le moins possible. C'était en Orient et l'on conviendra que les Orientaux ont souvent fait preuve de grande sagesse.

« Un docteur, qui jouissait, à juste titre d'une grande réputation, ayant appris qu'il existait une vacance dans cette académie, accourut pour obtenir la place; mais, malgré sa précipitation, il arriva trop tard, elle était déjà donnée. Le président, qui savait ce qu'était l'illustre candidat, fut bien embarrassé pour lui faire connaître sa déconvenue; il eût recours à un spirituel stratagème et se fit apporter une coupe qu'il remplit d'eau si exactement qu'une goutte de plus l'eût fait déborder.

Le solliciteur comprit, par cet emblème, qu'il n'y avait plus de place pour lui; il se retirait tristement lorsqu'il aperçut à ses pieds une feuille de rose. A cette vue, il reprend courage et prenant la feuille, il la posa si délicatement sur l'eau de la coupe qu'il ne s'en répandit rien. L'assemblée battit des mains à ce trait ingénieux, et le docteur fut reçu, par acclamations, au nombre des silencieux académiciens.»

Puisse l'assurance de notre profond respect pour S. A. Madame la Princesse Florestine être accueillie avec la même faveur que la feuille de rose du savant oriental! Nous la lui offrons avec une humilité semblable à celle de la violette dont Elle préfère le parfum entre tous, et qui est si bien choisie par son Auguste protectrice :

L'obscur violette, amante des gazons
Aux pleurs de la rosée, entremêlant ses dons,
Semble vouloir cacher, sous leurs voiles propices,
D'un prodigue parfum les discrètes délices.
C'est l'emblème d'un cœur qui répand en secret
Sur le malheur timide un modeste bienfait.

C'est François I^{er} qui a dit : « Une cour sans femme est une année sans printemps, et un printemps sans fleurs. »

La présence de S. A. Madame la Princesse Florestine, son inaltérable bonté, son inépuisable charité secondant avec tant de grâces les intentions de Son Auguste Frère, La font aimer de tous ici. La Principauté est heureuse de La revoir dans l'antique palais de Grimaldi dont Elle fait revivre les traditions d'esprit et d'élégance.

— De tous temps et dans tous les pays, quelles que soient les coutumes et les lois, les femmes ont décidé des mœurs. Libres ou soumises, elles règnent par leur influence et au degré d'estime où elles y

sont tenues; l'on peut juger de la civilisation d'un peuple.

Dans les pays éclairés, la grâce et l'esprit de la femme ont toujours été fort recherchés; à l'égal, et plus même, de la beauté.

La grâce est à la femme ce que le parfum est à la fleur, il la révèle. Elle ne dépend pas seulement de tel ou tel mouvement harmonieux, de tel ou tel geste; c'est aussi, c'est surtout une certaine forme attrayante et charmante sous laquelle se manifestent l'esprit et le cœur féminin.

Pour représenter la Beauté, les anciens ne prenaient qu'une figure, celle de Vénus. Pour la Sagesse, ils empruntaient l'image de Minerve; mais pour figurer la Grâce sous son triple aspect physique, intellectuel et moral, il leur fallut un groupe de trois femmes.

— De la femme gracieuse à la femme artiste, la transition est naturelle, l'art et le bon goût marchent toujours de pair. Nous n'avons pas à redire ici les aspirations artistiques du Prince Charles III, elles se révèlent dans toutes les grandes œuvres, créations ou restaurations qu'il a entreprises dans la Principauté; ni celles de S. A. Madame la Princesse Florestine que tout récemment encore Bachaumont constatait avec une autorité incontestable.

Nous voulons seulement terminer ces quelques considérations sur le rôle prépondérant de la femme dans nos sociétés, par un mot sur l'influence qu'elle a toujours exercée sur les beaux-arts, comme sur les mœurs.

Nous trouvons dans la Gaule des femmes artistes ornant d'emblèmes l'équipement militaire des guerriers. Au moyen âge, elles tissent l'écharpe symbolique des chevaliers, ou peignent les miniatures des livres de prières. Les attributs de l'étendard des chevaliers bannerets sont brodés de leurs mains.

Au XVI^e siècle, l'école bolonienne fournit une manifestation nouvelle de la femme artiste. Lavinia Fontana devient peintre du pape Grégoire XIII.

En France, à la même époque, l'œuvre artiste des femmes se révèle par de ravissantes miniatures religieuses où le rouge, le vert et le bleu sont habilement gradués et rehaussés d'or. Les veuves de Simon Vostre et de Kerver, libraires flamandes, publient plus tard leurs fameux Livres d'Heures.

Bientôt les souveraines et les princesses donnent le ton, non seulement aux modes, mais à l'art. Marie de Médecis grave son propre portrait. Elisabeth d'Autriche a gravé en 1759 à l'eau forte, un paysage; Marie-Antoinette, reine de Pologne en 1764 était peintre. Au XVIII^e siècle, l'eau forte et son emploi n'avaient plus de secrets pour les princesses allemandes; l'impératrice femme de Joseph II a laissé des paysages; la princesse Schwarzenberg gravait à l'eau forte d'après nature. Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, morte duchesse de Wurtemberg, a publié quelques lithographies avant de créer sa Jeanne d'Arc classique; l'archiduchesse Charlotte d'Autriche, reine de Naples, a laissé des eaux fortes, genre Téniers, gravées en 1766 et 1767, qui sont aujourd'hui fort rares.

La princesse Mathilde Bonaparte est peintre; l'impératrice Charlotte du Mexique a dessiné et lithographié des paysages. La reine Marie-Amélie s'est essayée dans la lithographie; on a d'elle une vue du château de Rosny en 1823.

Nous pourrions encore citer une grande quantité d'exemples, bornons-nous à ajouter que l'impératrice des Indes, reine d'Angleterre, a elle aussi demandé quelques heures de calme aux arts du peintre et du graveur et que la Reine actuelle de Roumanie a illustré, dans la littérature moderne, le pseudonyme de Carmen Silva.

N'est-ce pas le plus bel exemple que celui de ces reines, de ces impératrices, de ces princesses, maniant la plume, le pastel, le crayon, le pinceau, le ciseau et l'eau-forte, et cherchant dans l'art l'oubli du fardeau de la vie publique et des grands deurs?

— Puisque nous avons abordé ce sujet, ne le quittons pas sans dire un mot des travaux de M. Poinot, l'habile décorateur chargé de notre théâtre. Nous avons vu la semaine dernière la belle toile qui formera le décor du deuxième acte de *Mireille*: les Arènes d'Arles. Ce sera superbe. Le

tableau représente une kermesse dans les arènes, des boutiques en plein vent offrent aux promeneurs des pâtisseries, des jouets. Il y a là de fort beaux effets de lumière et d'ombre comme seul en produit notre ravissant climat.

— Le soleil semble définitivement fixé à Monaco depuis le retour de notre auguste Souverain. Le temps superbe dont nous sommes gratifiés fait le ravissement des étrangers. Parmi ceux de distinction arrivés chez nous ces jours-ci, nous mentionnerons seulement :

A Monaco, le grand-duc et la grande-duchesse Michel de Russie; le prince de Tarente; Alphonse Fouroux, maire de Toulon; Elzéar, auteur dramatique; général anglais Walpole; le comte Charles de Lutnow, autrichien; le prince Tenicheff; le général de génie de Pokotilof (Dimitri); le lieutenant-général Saratschinski; le général Peters, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie; de Nottbeck, attaché à la maison de la grande-duchesse de Russie; Alexandre de Goulianitzky, conseiller d'Etat; Pierre Boborykine, homme de lettres, russes; Benberg, conseiller de la République Argentine; David Macpherson, sénateur au Canada; Werner, contre-amiral; G. von Sternfeld, von Richtofen, conseillers d'Etat; H. von Tschirschky, attaché d'ambassade à Vienne, allemands.

Rentrés dans leurs villas : M^{me} la baronne Favart de l'Anglade, pavillon Saint-Michel; M. le comte de Vismes, anglais, villa Elise; M^{me} Noémie Berthomieu, villa Colombe; M. William Wright, villa des Palmiers.

A Nice, le prince et la princesse Wladimir; M. Obolensky, russes; le général Postley, Etats-Unis; M^{me} de la Rive; de Birague; d'Auzelle; baronne de Budag; baron Budberg; comtesse Consacchi; chevalier Pfeiffer de Weisseing; vicomte d'Audemar, capitaine d'artillerie, aide de camp du général Berge; M. et M^{me} Emile Olivier, villa du comte de Chambrun, venant de Saint-Tropez, etc., etc.

— Le mot de la fin nous sera fourni par les journaux d'outre-mer.

On lit dans une feuille américaine :

Une actrice, chargée du rôle principal dans un drame fort noir représenté à New-York, se trouvait être une excellente pianiste, et elle se lamentait de n'avoir jamais l'occasion de montrer ce talent au public. Lasse d'attendre cette occasion, elle se décida à la faire naître. Un soir, le rideau, en se levant, découvrit aux yeux des spectateurs étonnés un immense piano à queue figurant au milieu d'un site alpestre. Au bout d'un instant, l'héroïne apparut sur le sommet d'un rocher et en descendit rapidement la pente. Ses cheveux étaient éparés, ses vêtements en désordre et son expression trahissait une vive douleur. Arrivée à l'avant-scène, ses genoux fléchirent, elle leva les bras au ciel et s'écria avec un accent déchirant : « Ils ont incendié ma maison, égorgé mon père et ma mère... mais, Dieu soit loué, ils ont épargné mon piano... Je vais en jouer devant vous et vous faire entendre une sélection ! »

Il semble qu'après celle-là on peut tirer l'échelle !

H. L.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Une dépêche signale un abordage qui a eu lieu entre la goélette italienne *Fortuna*, de Naples, chargée de ciment et allant de Cassis à Civita Vecchia, et le vapeur italien *Roma* remorquant des pontons vides. L'accident s'est produit au large des îles d'Hyères. Le choc a démolé l'avant de la goélette et une voie d'eau s'est produite. Avec le secours de la pompe on a pu maintenir la goélette à flot, et le vapeur l'a remorquée jusqu'à Toulon.

— L'appareillage de l'escadre s'est effectué la semaine dernière avec un ordre parfait. Après avoir pris le large, cette force navale a longé la côte du cap Sicié à La Ciotat où elle a viré de bord pour venir faire un simulacre d'entrée en rade de Toulon jusque devant le fort Sainte-Marguerite. Revenant ensuite vers le cap Sicié, l'escadre d'évolution s'est perdue dans l'horizon.

Cannes. — Les frères Vian, pêcheurs à l'île Sainte-Marguerite, ont capturé un dauphin du poids de 200 kilos et d'une longueur de 2 mètres. Après l'avoir attaché, ils l'ont remis à la mer : il est vivant et sans blessure; les frères Vian le montrent aux curieux.

— On lit dans le *Courrier* :

Outre les trains tramways entre Fréjus et Ventimi-

gliani doivent être inaugurés en janvier, la Compagnie P.-L.-M. se propose de créer un train semblable entre Cannes et Grasse.

Cagnes. — On télégraphie de Cagnes (Alpes-Maritimes), 4 décembre, qu'un éboulement de terre s'est produit ces jours derniers dans la propriété de M. Gardeng, tisserand, au quartier de la Bourgade.

Deux ouvriers occupés à faire les fondations d'un mur ont été ensevelis vivants.

Les deux victimes de cet accident sont les nommés Pierre Passeron et Antoine Dalmas, tous deux âgés de 17 ans.

Nice. — La production florale du département des Alpes-Maritimes donne actuellement les chiffres suivants :

Fleurs d'orangers.....	1,860,800 kilos
Roses.....	1,000,000 »
Violettes.....	157,000 »
Jasmins.....	147,000 »
Tubéreuses.....	74,000 »
Cassies.....	30,000 »
Jonquilles.....	50,000 »
Réséda.....	20,000 »

— La Société des Beaux-Arts de Nice ouvrira l'année prochaine ses salons pour une exposition de tableaux modernes des artistes français et étrangers. L'ouverture aura lieu du 20 au 30 janvier.

— Dimanche a eu lieu l'ouverture des arènes. Les courses de taureaux avaient attiré un nombreux public qui a suivi avec intérêt les divers exercices des toréadors Lapalogue et Bonifasse. Aucun accident.

Menton. — L'*Avenir* dit que M. Jules Bosano vient d'être nommé agent consulaire du gouvernement italien à Menton.

M. Jules Bosano est le frère du lieutenant de vaisseau qui périt glorieusement sur l'*Affondatore* à la bataille navale de Lissa, en 1866.

Ventimiglia. — Par suite de la grande quantité de neige qui est tombée ces jours derniers, le génie militaire italien vient d'être forcé de suspendre les travaux militaires qu'il faisait exécuter sur la frontière des Alpes, et notamment au col del Mulo où la neige n'atteint pas moins de 1 mètre de hauteur.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les premiers jours du mois de décembre ont été assez beaux et la vie de château s'est prolongée plus tard que d'habitude. A Compiègne, à Fontainebleau, dans plusieurs grandes villes de l'Est et du Centre, des chasses ont retenu le monde élégant; elles ont été un peu partout suivies de fêtes musicales et littéraires. Jamais la comédie de salon n'a été plus goûtée, et toute résidence champêtre bien tenue possède une vaste salle avec une petite scène. Les répétitions retiennent pendant plusieurs jours les interprètes sous le même toit et resserrant les bonnes relations. Autrefois, la comédie de salon se jouait généralement sans beaucoup d'étude; aujourd'hui, mondains et mondaines rivalisent avec les comédiens et les comédiennes de profession. C'est un mouvement qu'il convient d'encourager; on apprécie mieux les arts qu'on a pratiqués, et on les encourage plus volontiers. Cet hiver, nous aurons souvent à signaler des soirées dont le chant et la comédie seront les attraits. Les étoiles de nos salons ont, paraît-il, préparé cet été un brillant répertoire.

Depuis quelques jours, le thermomètre a baissé; le froid s'accroît et Paris a repris son aspect hivernal. Des hôtes illustres et sympathiques viennent d'arriver et des fêtes se préparent en leur honneur. LL. MM. le roi et la reine de Naples se sont installés pour l'hiver à l'hôtel Vouillemont. S. A. I. le prince Alexandre d'Oldenbourg, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé de Saint-Petersbourg. Un autre prince russe, venant de Cannes, restera parmi nous quelques jours : c'est le grand-duc Pierre, cousin germain et aide de camp de l'empereur de Russie, jeune homme de vingt-quatre ans, très brillant cavalier.

Cette semaine, il y a eu beaucoup de dîners, suivis de soirées intimes. La marquise de Blocqueville, femme d'un rare mérite littéraire, a réuni à sa table son éditeur, M. Jonaust, M. Denormandie, le vicomte et la vicomtesse de Janzé, M^{me} Beulé et son fils, le grand chansonnier Nadaud, le comte de Montferrier, la marquise de Chaponay, M^{lle} de Noue, M. Georges Manuel, etc. M. Max Beulé a chanté fort joliment des airs napolitains, et Nadaud a dit avec une verve charmante plusieurs de ses chansons si spirituelles, si fines, si gaies.

Le vicomte de Kervéguen, le célibataire de Paris qui a la meilleure table, a repris ses dîners, dont sa cousine, la comtesse de Puysegur, fait les honneurs. Le vicomte de Kervéguen est sculpteur et compositeur de musique; il occupe un des premiers rangs dans la pléiade des gentilshommes artistes.

M. et M^{me} Octave Feuillet sont de retour dans leur appartement de la rue Gounod; ils ne feront qu'en-

trouver leur porte le mardi et le samedi dans la journée à leurs amis les plus intimes. M. Octave Feuillet, après la perte récente de son fils, cédant à un profond découragement, a déclaré qu'il renonçait à la littérature et au théâtre. Ses amis font de grands efforts pour le faire revenir sur cette détermination, et nous espérons que d'ici peu l'illustre académicien écrira un roman dont le plan est fait, et dont M^{lle} Madeleine Lemaire doit faire les illustrations.

M. et M^{me} Dugué de la Fauconnerie ont donné, le 5 décembre, dans leur élégant hôtel de la rue Fortuny, une soirée qui sera suivie de trois autres. Le député de l'Orne s'est concilié des sympathies sur tous les bancs de la Chambre. Sa première réception de l'année a été très brillante, et les hommes politiques des partis les plus opposés y ont échangé des aménités.

Nous ne pouvons mieux clore cette revue mondaine qu'en annonçant qu'on dansera le 13 décembre dans l'hôtel de M. Edouard Hervé, le sympathique académicien.

On a célébré, à l'église Saint-Augustin, le mariage de M^{lle} Jane Lebaudy, fille du grand capitaliste, avec notre ancien confrère du *Journal des Débats*, attaché à l'ambassade de France près le Saint-Siège, M. Edmond Frisch de Fels.

On annonce aussi pour le 17 décembre le mariage à l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, de M^{lle} Charlotte Guyon, fille du sympathique directeur de la *Patrie*, avec M. Boulé La Garde, avocat à la cour d'appel de Paris.

Un vote inattendu de la Chambre a vivement impressionné les abonnés de l'Opéra. A la suite d'une discussion assez confuse, la Chambre des députés a supprimé 50,000 francs sur la subvention de l'Académie nationale de musique.

MM. Ritt et Gailhard, comme tous les directeurs de notre première scène lyrique, ont des ennemis. Leur influence a été assez grande à la Chambre pour amener un vote... que le Sénat réformera sans doute. Le coup porté atteindra, d'ailleurs, surtout le public et les abonnés. D'après le cahier des charges, la subvention se trouvant inférieure à 800,000 francs, la direction de l'Opéra pourra, si elle le veut, fermer pendant cinq semaines. Le monde musical s'est ému de cet incident, et M. Gounod a, le lendemain, écrit aux directeurs de l'Opéra une lettre où il constate que « nulle part au monde on ne pourrait trouver un « plus bel ensemble musical ». Ce témoignage si autorisé fera-t-il taire les critiques acerbes et injustes? Nous n'osons l'espérer. Mais il aura un grand retentissement et il aura fait le tour du monde au moment où s'ouvrira l'Exposition universelle. En une semaine, l'Opéra pourra gagner alors, en recettes au-dessus de la moyenne, les 50,000 francs qu'on essaie de lui retrancher. Il n'y a donc pas lieu de prendre trop au tragique une décision parlementaire qui, d'ailleurs, n'est pas encore définitive.

Une lettre qui a été également très remarquée dans le monde des théâtres, c'est celle que M. Auguste Vacquerie vient d'écrire à M. Victor Koning, directeur du théâtre du Gymnase.

M. Auguste Vacquerie, comme on sait, est un audacieux qui ne s'assouplit pas aux conventions et aux règles admises : il ne cherche pas à obtenir le succès en adaptant ses pièces au goût du public. Dans sa jeunesse, il a fait jouer *Tragaldabas* qui fut sifflé et qui est un chef-d'œuvre; *Les funérailles de l'honneur* eurent le même sort sans le mériter davantage. *Jalousie*, le drame dont nous venons d'avoir la première représentation au Gymnase, renferme des scènes d'un ordre supérieur. Malheureusement M. Vacquerie ne s'est pas suffisamment rendu compte de l'effet que produirait la répétition trop fréquente du même moyen scénique. Il en est résulté des rires peu décents aux endroits les plus pathétiques. M. Vacquerie a immédiatement déclaré qu'il ne lui « convenait pas de livrer aux ricanements une œuvre qu'il « a méditée plus de temps qu'on n'en a mis à la « juger » et il a demandé qu'on retirât « immédiatement *Jalousie* » de l'affiche. Le directeur du Gymnase et les vaillants interprètes, MM. Marais, Paul Devaux, Romain, M^{lles} Malvau et Rosa Bruck ont prié M. Vacquerie de suspendre, au moins pendant quelques jours, l'exécution de sa demande.

Cette attitude si digne de M. Vacquerie arrêtera certainement la verve des auteurs de revues de fin d'année qui commencent à nous inonder un peu partout de leurs couplets d'actualité. Deux de ces pièces légères attirent surtout le public : *Les tripotillages de l'année* au théâtre Cluny et *Paris-Boulevard* au théâtre des Nouveautés. M. Albert Brasseur en camelot est étourdissant de réalisme. Il est applaudi chaque soir à outrance.

Les Bouffes ont donné une opérette faite d'après les vieux errements; il est à craindre qu'elle n'ait qu'une courte existence malgré la jolie musique de M. Olivier Métra.

Le Théâtre-Français a présenté dans le joli rôle de Cécile de *Il ne faut jurer de rien* une artiste d'avenir, M^{lle} Bertiny, qui a obtenu un grand succès.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

LE LITTORAL DE LA FRANCE (1).

Les cinq premiers volumes de cet ouvrage considérable ont déjà pu faire apprécier le soin apporté par l'auteur et l'éditeur à cette magnifique publication.

Le sixième et dernier volume qui vient de paraître intéresse tout particulièrement notre littoral, que M. Vattier d'Ambroyse décrit avec un grand talent, depuis Marseille jusqu'à la frontière d'Italie.

Rien n'est plus attrayant que cette promenade dans laquelle les ports militaires et marchands, les rades, les golfes, les moindres refuges de la côte méditerranéenne, les faits historiques, les questions biographiques, ethnographiques, architecturales, sont l'objet des plus minutieuses descriptions.

Rien n'est oublié. C'est une œuvre considérable qui a valu un prix de l'Académie française à son auteur. La partie qui concerne notre Principauté, et que nous mettrons, dans notre prochain numéro, sous les yeux de nos lecteurs — la place nous manquant aujourd'hui — justifie cette récompense du grand corps savant.

L'ouvrage est orné de cartes et de fort jolies gravures intercalées dans le texte qui permettent au lecteur de suivre l'écrivain dans ses charmantes pérégrinations.

H. L.

(1) Six magnifiques volumes, par M. Vattier d'Ambroyse, — Palmé éditeur, Directeur de la Société générale de Librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré le dix-neuf du même mois, folio 82 verso, case 7, par monsieur Wurmser qui a perçu les droits, il a été formé entre monsieur JULES-NICOLAS EHR SAM, employé de commerce, demeurant à Paris, et madame LOUISE-JULIETTE HÉLOIN veuve AMANN, propriétaire de l'hôtel de Russie, demeurant à Monaco, une société en nom collectif pour l'exploitation de l'hôtel de Russie, à Monte Carlo; la société a commencé le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-huit et finira le trente avril mil huit cent quatre-vingt-quinze; la raison et la signature sociale sont: N. Ehrsam et veuve Amann; les deux associés ont la gérance, l'administration et la signature de la société; le fonds social, fixé à trente cinq mille francs, a été fourni par monsieur EHR SAM à concurrence de 30,513 20 et par madame veuve AMANN à concurrence de 4,486 80

35,000 00

Pour extrait conforme: Monaco, le 6 décembre 1888.

N. EHR SAM et veuve AMANN.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PROGRAMME des

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES offerts par

L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO (Première série)

Jeu de 13 décembre 1888 — POULES

Samedi 15 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres. PRIX DE ROBIANO (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mardi 18 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 m. 1/2. PRIX BLAKE. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 5 pigeons à 25 m. 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

1er CONCOURS PRÉPARATOIRE DE TIR AU PISTOLET

(TIR AU VISÉ)

ARTICLE PREMIER. — Ce concours, commencé le 8 décembre, sera clos le 12 janvier à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront délivrés aux tireurs ayant obtenu le plus haut point dans une série de 7 balles tirées consécutivement, sans écart, dans un carton de concours, à la distance de 16 mètres.

ART. 3. — En cas d'égalité de points, le second rang sera attribué au carton ayant la balle la plus éloignée du centre, c'est-à-dire amenant le numéro le plus faible, ou au carton dans lequel il y aura le plus grand nombre de balles avec le point le plus faible.

ART. 4. — Il est interdit de faire usage de pistolets excédant 11 millimètres et aussi d'armes à double détente.

Trois Prix

1er CONCOURS PRÉPARATOIRE DE TIR AU FUSIL DE CHASSE

(CIBLE MOBILE, SANGLIER)

ARTICLE PREMIER. — Ce concours, commencé le 8 décembre, sera clos le 12 janvier à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront attribués aux tireurs ayant fait le plus haut point en une série de dix balles tirées consécutivement au double en 5 passages, distance 27 mètres.

En cas d'égalité de points, le barrage se fera au moyen des séries d'appui.

ART. 3. — Pour rendre les chances aussi égales que possible, les tireurs ne pourront se servir que des armes et des munitions du tir.

Trois Prix

CONDITIONS GÉNÉRALES

A) Dans ces deux concours, les cartons porteront un numéro d'ordre et seront inscrits sur des registres spéciaux par le receveur du tir. — B) Le même tireur ne peut gagner qu'un prix dans chacun de ces concours. — C) Le prix des cartons de concours est fixé à un franc, frais de tir à part. — D) Le nombre de séries que peuvent tirer les concurrents n'est pas limité. — E) Pendant la durée des concours, les tirs d'exercice ne pourront avoir lieu qu'autant que les cibles seront libres.

Pour toute demande de renseignement, s'adresser à M. Blondin, au secrétariat des Tirs, à Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 décembre 1888

MENTON, yacht à vap. Sainte-Berthe, fr., c. Salge, passagers. S^{te}-MAXIME, b. Saint-Jean-Baptiste, fr., c. Roux, bois à brûler. CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte, sable. ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id. ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, id. ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero, id. ID. b. Marceau, fr., c. Musso, id. ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel, id. ID. b. Indus, fr., c. Brandin, id. ID. b. Eclairneur, fr., c. Davin, id. ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin, id.

Départs du 3 au 9 décembre

MARSEILLE, b. Sainte-Berthe, fr., c. Salge, sur lest. CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte, sur lest. ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id. ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, id. ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero, id. ID. b. Marceau, fr., c. Musso, id. ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel, id. ID. b. Indus, fr., c. Brandin, id. ID. b. Eclairneur, fr., c. Davin, id. ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin, id.

M^{lle} ADELINÉ IMBERT

INSTITUTRICE

DÉSIRERAIT PLACE DANS UNE FAMILLE

OU DONNERAIT DES LEÇONS DE FRANÇAIS

S'adresser au bureau du Journal, 22, rue de Lorraine

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

UN MÉNAGE sérieux et sans enfants demande

emploi comme RÉGISSEUR de Villa ou Propriété, se chargeant d'entretien de jardin. — Comme renseignements, s'adresser à M. DONNÈVE, avocat à Monaco, et à M. VOIRON, Café de Russie, à Monte Carlo.

LEÇONS

DE PIANO, D'ORGUE & D'HARMONIE

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale Rue du Milieu, 9, Monaco.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

LEÇONS DE PIANO de SOLFÈGE, d'ORGUE et D'HARMONIE

Charles ROSTICHER, Organiste de S^t-Charles Villa Sangeorge, aux Bas-Moulins

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS Locations et ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

A VENDRE

BILLARD EXCELLENT

S'adresser au bureau du Journal

DE PARIS AU LITTORAL MÉDITERRANÉEN en Trains de luxe

Encouragées par le succès qu'ont obtenu l'année dernière les trains de luxe qu'elles avaient organisés entre Paris et les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée et la Compagnie Internationale des Wagons-Lits se sont de nouveau entendues pour faire chaque jour, pendant la saison d'hiver 1888-1889, un train de même nature, dans le sens de Paris sur le littoral et dans le sens inverse.

Ce train est composé, tantôt des luxueuses et confortables voitures de la Compagnie P.-L.-M. nommées lits-salons, tantôt du matériel appartenant à la Compagnie des Wagons-Lits (voitures à lits et wagon-restaurant).

Partant de Paris le soir à 6 h. 50, le train arrive le lendemain à Marseille à 9 h. 20 du matin, à Cannes à 1 h. 25 du soir et à Nice à 2 h. 7.

Nous ne saurions trop recommander l'emploi de ces trains, non seulement aux personnes qui veulent arriver vite, mais encore et surtout aux personnes d'une santé délicate.

L'aménagement des voitures et l'organisation générale des trains sont tels, en effet, qu'aucun cahot et aucune secousse ne sont ressentis par les voyageurs malgré la grande rapidité de la marche.

Au retour, le train quitte Nice à midi 10, Cannes à midi 51 et Marseille à 4 h. 50 du soir et arrive à Paris le lendemain à 8 heures du matin.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 1:

Art et Chiffons, par Réséda, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par le comte E. de la Rocca. — La tasse de thé, dessin original d'Eug. Accard. — L'Adieu de Suzanne, par Henry Morel. — La Japonaise, dessins de L. Abbema, F. Fournery et G. de Billy. — Chronique mondaine, par Ralph O'Binocle. — Judu, par G. de Castelverd. — Paris-sima, dessin de Lud. Mouchot. — Théâtres, par Ed. Floury. — Chronique du sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	4	69.2	69.3	69.3	69.2	69.2	10.2	12.8	13.1	11.1				11.1	71
5	69.4	69.4	69.5	69.6	69.6	10.4	12.7	13.2	10.9	10.8	70	id.	id.		
6	69.6	69.7	69.7	69.7	69.6	10.4	12.8	13.3	11.1	10.8	69	id.	id.		
7	69.5	69.6	69.7	69.7	69.8	10.3	12.9	13.4	11.2	10.9	65	S E très léger	id.		
8	69.9	70.1	70.5	70.6	71.1	10.5	12.8	13.3	11.1	10.9	63	S O puis S E léger	id.		
9	69.8	69.5	69.5	69.3	68.1	10.6	12.9	13.5	11.2	11.1	69	Calme	id.		
10	64.4	63.1	63.1	62.8	62.6	11.1	12.7	13.6	10.8	10.1	76	S S O léger.	Un peu nuageux		
DATES		4	5	6	7	8	9	10							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima	13.2	13.4	13.6	13.5	13.5	13.8	13.8						
		Minima	8.5	8.6	8.8	8.8	8.7	9.1	8.3						

Pluie tombée: 0mm